

MEZIERES-EN-SANTERRE CENTENAIRE 14-18

Un Calvados solidaire

DE NOTRE CORRESPONDANTE ALEXANDRA ÉLIE



Plusieurs communes du Santerre ont célébré leurs marraines de guerre dimanche.

A gauche, notre « Parrain de guerre », le maire de Soulevre en bocage qui a absorbé le village de Béný-Bocage (commune nouvelle). Le Béný Bocage était un ancien canton, au centre Hervé François, le maire de Mézières en Santerre.

Il aura fallu cinq ans de travail et de recherches à l'Association pour la valorisation du patrimoine en Pays Séverin (AVPPS) pour retracer l'histoire des villes marraines du Calvados. Des cités venues soutenir les régions dévastées par la Grande Guerre. Dimanche 14 octobre, il fallait se rendre à Mézières-en-Santerre pour plonger dans l'histoire de ces communes du Santerre qui ont des marraines normandes. « *Un passé qui, près de 100 ans après, refait enfin surface* », explique Martine Besnehard, membre de l'AVPPS.

Les villes marraines – les anciennes communes de Le Beny-Bocage, Mesnil-Clinchamps, Saint-Sever-Calvados, Sept-Frères et Vire – sont venues en aide aux villes et villages occupés à se reconstruire en 1918. Parmi elles, La Neuville-Sire-Bernard, Mézières-en-Santerre, Morisel, Thennes ou encore Warsy. La presse normande de l'époque appelle à la solidarité. Ces communes du Santerre ont alors reçu de ces villes marraines des wagons entiers de matériels en tout genre : mobilier, alimentaire, vêtements, couvertures et des dons divers venant de recettes de mariages, de tombola ou de ventes d'insignes. Ces dons ont été faits par les habitants des communes marraines mais aussi par des industriels du Calvados qui se sont mobilisés comme pour une expédition de 4,5 tonnes de beurre en août 1919, soit 21 wagons.

À Thennes, ce sont 72 familles qui ont bénéficié de cette aide. Pour Mézières-en-Santerre, 132 ménages manquant de tout ont reçu cette aide « *jusqu'en 1921. C'est une grande solidarité* », souligne le maire, Hervé François.

Complément d'infos concernant l'église de Thennes-Berteaucourt, pour les personnes qui ont interrogé Madame Besnehart et qui a suscité des interrogations ce dernier dimanche

Madame Besnehart, c'est vrai que pour celui qui n'est pas du secteur, l'histoire de l'église indivise a pu surprendre.

Oui M. le nouveau Percepteur, n'ayant jamais eu connaissance d'église indivise, était persuadée que si l'église était à Thennes, c'est parce qu'elle appartenait à Thennes !

Et il nous avait, avec son refus de règlement de travaux communs à l'église (Thennes et Berteaucourt) joint des textes l'attestant. Thennes devait selon lui régler seul la facture des travaux !

C'est donc le fruit de vos recherches dans notre grenier empoussiéré qui nous a permis de prouver, que les dommages de guerre avaient été payés aux deux communes et que les plans que vous avez retrouvés disaient bel et bien que chaque commune disposait d'un côté de l'église !

Et cela, très peu de temps après votre passage dans notre commune !

Merci encore...

Avec la vue du ciel, c'est encore plus compréhensible...



Saint Quentin protégeant les Thennois et Saint Jean-Baptiste les Berteaucourtois !



Le mail du percepteur fin 2017 :

Bonjour,

A titre liminaire, je tiens à souligner qu'en application du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) les acquisitions immobilières en copropriété entre personnes publiques sont incompatibles avec le régime de la domanialité publique.

Malgré cela, je constate que l'église apparaît dans l'actif des 2 communes.

Cette comptabilisation me semble contraire au principe du CG3P

Toutefois et **sous réserve de me fournir les délibérations concordantes précisant que l'église est contrôlée conjointement par les 2 communes (à hauteur de 50%)** je vous proposerai une comptabilisation des travaux effectués et des subventions perçues.